

COMMUNIQUÉ

500 millions de perte pour la Confédération avec une taxe CO₂ de 30 centimes

45 ct. de plus par litre d'essence?

L'introduction d'une taxe CO₂ de 30 centimes par litre de carburant entraînerait pour la Confédération un manque à gagner de 500 millions de francs par an. Il va de soi que le Conseil fédéral devrait boucher ce trou. La mesure la plus probable est une augmentation des impôts sur les huiles minérales d'environ 10 centimes par litre d'essence ou de diesel.

Dans le secteur des carburants, le prélèvement d'une taxe CO₂ de 30 centimes par litre d'essence ou de diesel éliminerait presque complètement les achats d'essence d'automobilistes étrangers en Suisse et, parallèlement, encouragerait les automobilistes helvétiques à faire le plein de diesel plutôt à l'étranger qu'en Suisse. Une étude demandée par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) confirme que la majeure partie de l'effet réducteur d'une taxe CO₂ sur les émissions de CO₂ en Suisse provient du déplacement des achats de carburants à l'étranger. Ce procédé ne réduit pas d'une seule tonne les émissions globales de CO₂. De ce point de vue, la taxe CO₂ constitue donc une politique climatique tricheuse. Selon cette même étude, le recul des achats de carburants d'automobilistes étrangers en Suisse entraînerait une perte de recettes de l'ordre de 500 millions de francs pour la caisse fédérale. Avec une taxe CO₂ d'environ 15 centimes par litre d'essence ou de diesel, ces conséquences seraient moins drastiques, mais l'effet de cette taxe serait si faible que même le déplacement des achats de carburant de l'autre côté de la frontière n'apporterait pas de contribution notable à la réalisation des objectifs de réduction du CO₂.

Envisager une telle perte de recettes fiscales est irresponsable, notamment à une époque où la Confédération doit multiplier les programmes d'allègement budgétaire. Il est évident que le Conseil fédéral devra compenser ce manque à gagner, probablement par une augmentation des impôts sur les huiles minérales. Selon les calculs des associations routières, ces impôts devraient être augmentés de sept à neuf centimes par litre d'essence et de diesel pour boucher le trou d'un demi-milliard de francs. Il faut y ajouter le projet d'augmenter l'imposition des carburants de six centimes environ pour encourager les carburants alternatifs (gaz naturel, gaz liquide, biogaz, etc.) sans incidence sur le budget fédéral. Ce qui attend le consommateur suisse, ce n'est donc pas une augmentation de «seulement» 30 centimes, mais bien une hausse d'environ 40 centimes par litre de diesel et de 45 centimes par litre d'essence. Face à ces chiffres, on comprend mieux pourquoi le Conseil fédéral a jusqu'ici observé un silence prudent sur ce thème.

La Fédération routière suisse FRS est l'organisation faîtière de la branche automobile et du trafic routier privé de Suisse. Elle réunit une quarantaine d'associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite.

Berne, le 18 janvier 2005